****

**Assemblée Générale du 28 juin 2021**

**Rapport moral**

Les associations en général et PIARC France en particulier sont des lieux où des individus ayant des convictions communes – sur les métiers de la route pour ce qui nous concerne - aiment à se retrouver pour échanger, partager leurs expériences, donner un peu de leur temps. Ce sont des lieux de convivialité et la crise sanitaire nous a privé de ces moments : nous sommes heureux de nous retrouver aujourd’hui pour cette AG qui permettra de passer le flambeau à une nouvelle équipe.

Le 15 novembre 2016 vous aviez mis en place un Conseil d’Administration et un bureau pour administrer notre association dans un contexte difficile mais passionnant, difficile parce que nous étions (et nous sommes toujours) dans une situation où la route était la cible de nombreuses critiques et le parent pauvre des politiques publiques, et passionnante parce que la route était déjà l’objet d’un bouillonnement d’innovations.

Pour ce rapport moral je distinguerai deux périodes, avant et après la survenue de la crise sanitaire.

Début 2017 PIARC France s’était donné les objectifs suivants :

* Rajeunir, renouveler les forces vives de l’association
* Diffuser, favoriser les échanges croisés,
* Valoriser nos savoirs faire

Quelle est la situation sur ces objectifs ?

# **Rajeunir, renouveler :**

Pour le lancement du cycle 2020 – 2023, nous avons observé une augmentation du nombre de candidats et un bon équilibre entre anciens et nouveaux, avec de nouveaux arrivants plus jeunes et notamment 7 « membres associés jeunes professionnels » ce qui est un succès.

Avec une soixantaine d’experts dont 4 présidents et 11 secrétaires la France est très présente dans les comités techniques de PIARC.

Il convient toutefois de noter que nous sommes absents dans 4 comités.



*Tableau 1 : Membres français dans les comités techniques de PIARC : état au 1/1/2020. (Une task force sur la route électrique a été créée fin 2020)*

Au niveau des adhérents : on a observé sur la période 2017 – 2020 un regain d’intérêt pour PIARC France avec 2 nouveaux membres au collège A (la métropole Rouen Normandie et le département de la Haute Savoie). Un regain d’intérêt également au collège B avec 6 nouveaux adhérents (ATLANDES, ATMB, Groupe IDFN, ROCK, SIXENSE, Vinci concessions) et toutefois deux départs (CIMBETON et SANEF). Une légère amélioration du nombre d’adhérents individuels au collège C et une très nette évolution (+40%) du nombre d’adhérents au collège D.

# **Diffuser et favoriser les échanges croisés :**

PIARC France avait organisé ou participé à de nombreux évènements avant l’épidémie. La liste suivante, non exhaustive, illustre la diversité des thèmes et des partenariats sur la période 2017 – 2019 :

* + Cycle poids lourds 2016 2019 avec l’URF et l’IFSTTAR
	+ Rencontres IDRRIM / PIARC FRANCE
	+ Rencontres de la viabilité hivernale et journées chasse neige
	+ Participation aux JTR
	+ Visite du centre de technologies Michelin
	+ Conférence débat sur le véhicule du futur avec Vedecom et l’IFSTTAR
	+ Participation au PPRS (second congrès mondial pour l’entretien, la modernisation et l’adaptation de nos routes et rues à la mobilité de demain)
	+ Conférence internationale sur l’exploitation et la sécurité des tunnels routiers avec le CETU
	+ Journée technique sur la gestion de patrimoines routiers avec l’IDRRIM et l’IFSTTAR
	+ Stand CF-AIPCR / IDRRIM à la "Biennale des territoires" organisée par le Cerema
	+ Pavillon France au Congrès international de la viabilité hivernale de Gdansk
	+ Pavillon France au Congrès mondial de la route à Abu Dhabi

# **Valoriser les savoirs faire de l’écosystème français de la route :**

C’était l’objectif principal du pavillon France au XXVIe Congrès mondial de la Route qui s’est tenu à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, du 6 au 10 octobre 2019.

Pour cette 26ème édition, ce sont 3700 congressistes qui ont partagé les méthodologies et bonnes pratiques en matière de politiques de transport, financement des infrastructures, gestion du patrimoine, nouveaux usages, sécurité routière, systèmes de transport intelligents, ponts, routes rurales, prévention des risques, résilience, adaptation au changement climatique…

Près de 400 communications issues de 74 pays ont été présentées au travers des 62 sessions techniques, 13 ateliers et 275 posters.

128 français (congressistes ou exposants) étaient présents au Congrès. Cette participation comparable à celle du congrès de Mexico (110) et supérieure à celle du congrès de Seoul (92) s’explique probablement par un regain d’intérêt de la communauté française pour les enjeux routiers, mais peut être aussi par la proximité du lieu du congrès.

Le pavillon France, organisé par PIARC France, a accueilli 19 exposants du public et du privé (Asfa, Cerema, Cetu, Colas, Egis, Eiffage, Eurovia, Fayat, Ifsttar, Nextroad, Routes de France, Soletanche Freyssinet, Terre armée, Vinci, Artelia, 6D Solutions, Pavexpert, Roadway Solutions, MTES), qui représentaient 22 firmes ou organismes. Cette participation supérieure à celle des congrès de Mexico (16) et de Seoul (13) traduit à l’évidence un regain d’intérêt des acteurs de la route et notamment des PME pour les congrès mondiaux de la route.

Par ailleurs PIARC France a organisé les « Prix CF-AIPCR 2019 », prix qui sont destinés à mettre en valeur et à promouvoir l'excellence professionnelle, la recherche, l'innovation, dans l'ensemble des domaines de la route et des transports routiers. Ces prix ont été décernés parmi les communications retenues par l’Association Mondiale de la Route dans le cadre de l'appel à communications et du « Prix AIPCR 2019 » lancés pour le XXVIème Congrès mondial de la route. Une dizaine de prix ont été attribués, et les communications lauréates étaient directement admises à la phase finale de sélection du « prix AIPCR 2019 ». C’est dans le cadre de ce processus piloté par Yves Robichon que la France a été mise à l’honneur en se voyant attribuer deux des sept prix attribués par PIARC à l’occasion du congrès mondial :

Anne De BORTOLI (ENPC) a remporté le Prix Jeunes professionnels pour la communication « Quelles stratégies de resurfaçage routier pour un développement durable ? Étude de cas sur un tronçon autoroutier français »

Marie COLIN et Fabien PALHOL (Cerema) ont remporté le Prix du Développement Durable pour la communication «Adapter les guides, normes et textes de loi du domaine routier au changement climatique»

# **La crise sanitaire Covid 19 et les actions menées depuis début 2020**

Quelques mois après le Congrès Mondial de la Route la chape de plomb de la pandémie Covid 19 s’abattait sur la plupart des pays avec son cortège de drames humains et de mesures de confinement. Depuis plus d’un an la crise sanitaire structure nos priorités, bouleverse nos habitudes, nos repères, et parfois nos valeurs, et cela sur les plans personnels et professionnels. Nos pensées vont d’abord à celles et ceux qui n’ont pas été épargnés par l’épidémie.

Quelles ont été les conséquences à ce stade de la pandémie ? j’en vois trois à ce jour : image de la route, rôle et fonctionnement des associations, et enfin les conséquences pour PIARC France

En matière d’image, la route et les services de transport qu’elle supporte sont en quelque sorte re-devenus des biens essentiels, et « l’assignation à résidence » a rappelé notre attachement à la liberté d’aller et venir, liberté que la route assure depuis des siècles.

Les associations sont des lieux d’échange et elles peuvent très rapidement trouver des éléments de réponse à des questions urgentes en situation de crise. C’est notamment ce qui s’est passé au niveau de l’Association Mondiale de la Route avec la mise en place d’un lieu d’échanges international sous forme de wébinaires : le CRT « Covid Response Team », et PIARC France a contribué à ces échanges. Mais la qualité des échanges repose sur la confiance qui règne entre les membres de l’association, et cette confiance s’acquiert progressivement via la convivialité des réunions ou des séminaires en présentiel. Il faut donc veiller au-delà du potentiel du digital et des webinaires à retrouver le chemin du présentiel.

Enfin pour PIARC France cette AG de transmission du flambeau aurait dû avoir lieu l’année dernière. Nous avons décidé avec le CA de la décaler, et nous avons pris les décisions suivantes pour moderniser et adapter nos modes de fonctionnement :

**Tester la formule des webinaires** pour maintenir et améliorer la diffusion des travaux menés au sein des comités techniques de PIARC.

Cette décision a été prise après un sondage effectué par les membres du bureau auprès des experts français.

Une quinzaine d’experts français membres des comités techniques de PIARC ont organisé avec l’appui de PIARC France sept webinaires :

* 2 novembre 2020 : Les grands enjeux de la gestion d’un patrimoine d’ouvrages d’art vieillissant, organisé par Nicolas BARDOU (Vinci Autoroutes), Adrien HOUEL (DIT), Jean-Luc DABERT (APRR), Véronique MAUVISSEAU (INGEROP)
* 8 décembre 2020 : les activités de la viabilité hivernale à l’international, organisé par Didier GILOPPE (Cerema), Michel VISTORKY (Ex ADELAC) et Stéphanie GAUDE (Cerema)
* 12 janvier 2021 : Des BRT à l’anglosaxone aux lignes express françaises sur autoroute, organisé par Sandrine ROUSIC (Cerema) et Amélia RUNG (Vinci Autoroutes)
* 2 février 2021 : Le véhicule automatisé - défis et opportunités pour les gestionnaires routiers, organisé par Eric OLLINGER (DGITM) et Abdelmename HEDHLI (UGE)
* 8 avril 2021 : L’apport des ITS à la mobilité routière en temps de crise organisé en partenariat avec l’ATEC et par Sylvain BELLOCHE (CEREMA) avec Olivier QUOY (ATLANDES)
* 15 avril 2021 : Relever les défis de l’exploitation durable des tunnels routiers organisé par Eric PREMAT (CETU) Jean Claude MARTIN (CETU) Olivier MARTINETTO (EGIS) et Philippe PONS (groupe BG)
* 24 juin 2021 : Des routes pour un environnement durable, organisé par Eric DIMNET (UGE)

La plupart de ces webinaires ont rassemblé entre 100 et 200 participants pendant une à deux heures. Ce franc succès confirme d’une part qu’il existe une attente, une demande d’information sur les travaux menés à l’international, et que nos experts sont légitimes pour répondre à cette demande de diffusion.

**Refonte du site PIARC France et relance de la lettre sous forme numérique**

Il était normal de mettre à profit cette période pour rénover nos outils de communication, et vous avez probablement vu la lettre n°48 d’avril 2021, et visité le site PIARC France, il est très bien référencé., et il est alimenté par les présentations des webinaires. Ces outils sont à la disposition de nos adhérents et de nos experts : à nous de les faire vivre.

Afin de nous aider dans ces démarches nous nous sommes renforcés et l’URF a accepté de détacher à temps partiel Mme Sylvie Nogueira, et cela jusqu’à l’automne.

PIARC France est également sur tweeter @PIARC\_France : suivez-nous !

# **Le volet financier**

Les comptes de l’année 2019 (qui n’ont pu être approuvés en 2020 faute d’AG) seront soumis à votre approbation tout à l’heure, et ceux de l’année 2020 le seront à l’automne.

Il est utile de faire une synthèse sommaire des aspects financiers sur la totalité du cycle de 4 ans afin de lisser les projets qui impactent les comptes de plusieurs exercices (congrès de la route notamment). Cette synthèse, résumée sur le tableau 3 est provisoire dans la mesure où les comptes de 2019 et de 2020 ne sont pas approuvés.

Les cotisations sont restées stables sur la période 2017 – 2020 (60€ pour les membres individuels des collèges B et C, 1000 € pour les membres collectifs des collèges A et B et 5000 € pour les membres premium). Les recettes correspondantes se sont élevées en moyenne à 55 000 euros par an. Elles sont – tout comme les adhésions – en légère amélioration par rapport à 2016.

Le bureau avait décidé d’isoler les actions spécifiques (congrès, conférences et actions de diffusion), et de fonctionner en mode projet avec pour chaque action un chef de projet au sein du bureau, un budget, et le souci de rechercher des recettes annexes (sponsors). Sur la période 2017 – 2020 les recettes liées aux actions spécifiques s’élèvent à 138 000 € mais il convient de noter que ce poste intègre les subventions de la DIT au congrès de la viabilité hivernale de Gdansk (10 000€) et au congrès mondial d’Abu Dhabi (20 000 €). Elles intègrent aussi et surtout les recettes tout à fait exceptionnelles liées au succès de la Conférence internationale sur les tunnels organisée à Lyon par MM. Michel DEFFAYET et Marc TESSON (92 000 €).

Les charges moyennes annuelles sur le cycle 2017 – 2020 sont de

* 18 000 € de cotisations reversées à l’Association Mondiale de la Route
* 24 000 € sur les actions spécifiques
* 17 000 € sur les frais de fonctionnement

Le solde cumulé sur la période (plus de 100 000 euros) est donc très positif, et si on neutralise l’effet d’aubaine lié au succès de la conférence internationale tunnels on peut résumer le bilan recettes – charges d’une année moyenne comme suit :

* 37 000 € de Solde des cotisations après reversement à PIARC
* 17 000 € de frais de fonctionnement
* 10 000 € de dépense sur les actions spécifiques
* 1000 € de charges exceptionnelles
* Soit un solde positif de l’ordre de 9 000 €

PIARC France aborde donc un nouveau cycle avec une situation financière saine, situation qui lui a permis de se renforcer provisoirement (arrivée de Mme Nogueira) afin de mener d’avantage d’actions de diffusion.

# **En conclusion**

Je tiens à remercier les membres du bureau : Michel DEFFAYET, Yves ROBICHON, Yolande DANIEL, Philippe CHANARD, Stéphane LEVESQUE, Jean Marie MASSON, Malika SEDDI, Georges TEMPEZ, ainsi que Christophe BOUTIN et David ZAMBON qui ont remplacé respectivement Malika SEDDI et Georges TEMPEZ : ils ont tous été mes compagnons de route pour animer PIARC France au quotidien.

J’ai une pensée particulière pour Yolande et pour Philippe qui ont assuré sur la base du volontariat les missions de secrétaire générale et de trésorier : ce n’était pas toujours facile.

Je tiens également à remercier les membres du Conseil d’Administration pour leur confiance, tous nos adhérents pour leur soutien, soutien bien sûr financier mais aussi et surtout pour leur aptitude à encourager leurs experts à s’investir dans les travaux des comités techniques de l’Association Mondiale de la Route, et à leur donner les moyens de cette participation.

Je tiens enfin à saluer tout particulièrement l’implication des experts Français car ils constituent la valeur de PIARC France, et avec leurs collègues étrangers la valeur de l’Association Mondiale de la Route.

Enfin, à un moment ou la route est au cœur des débats de société (décarbonation, résilience, équité) je suis heureux de passer à une nouvelle équipe le flambeau d’une association modeste par la taille, mais qui a des fondamentaux solides :

* Sa mission centrée sur la route est d’une actualité brulante
* Les webinaires confirment que nos experts ont quelque chose à apporter à nos débats
* Notre situation financière est très modeste en volume mais elle est saine

We are on the road again!